

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Le Tennis de Table Passageois organise un tournoi national au gymnase Théophile de Viau au Passage d'Agen le samedi 26 (à partir de 13h30) et le dimanche 27 septembre (à partir de 08h30).

ARTICLE 2 : Un juge-arbitre désigné s'occupera du tournoi : Monsieur PLAINDOUX (JAN) sera assisté de deux JA3. Le tournoi est homologué.

ARTICLE 3 : Quinze tableaux sont prévus :

- Simple messieurs et dames jusqu'à 999 points (**tableau 1**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à 1399 points (**tableau 2**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à 1799 points (**tableau 3**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à N°500 (**tableau 4**)
- Coupe Davis < 3200 points (**tableau 5**)
- Benjamins et minimes (**tableau 6**)
- Loisirs (**tableau 7**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à 1199 points (**tableau 8**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à 1499 points (**tableau 9**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à 1699 points (**tableau 10**)
- Simple messieurs et dames jusqu'à la limite des joueurs hommes numérotés (**tableau 11**)
- Toutes séries (**tableau 12**)
- Toutes séries dames (**tableau 13**)
- Simple messieurs et dames par handicap (**tableau 14**) - 2 point de handicap par tranche de 100 points du classement : une manche de 41 points
- Doubles jusqu'à 3400 points (**tableau 15**)

ARTICLE 4 : Les tableaux se dérouleront au 1^{er} tour par poule de trois joueurs, suivant le nombre d'inscrits. L'arbitrage des parties de poule est assuré par les joueurs. Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final. Toujours en fonction des inscriptions, un tableau consolante pourra être organisé. Les rencontres se dérouleront ensuite sur un tableau à élimination directe. Toutes les parties (poule, tableau à élimination) se déroulent au meilleur des cinq manches. Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire :

le samedi qu'à 2 tableaux + la coupe Davis

le dimanche qu'à 2 tableaux + le double + l' handicap.

Les épreuves se poursuivent sans interruption entre 12H00 et 14H00. Le pointage devra se faire 30 minutes avant le début du tableau.

ARTICLE 5 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

ARTICLE 6 : Le club du TT Passageois décline toute responsabilité en cas de perte, vol et accident dans la salle.

ARTICLE 7 : Les engagements sont à faire parvenir avant le 24 septembre 2010 au 05.53.96.20.37 (Téléphone – Fax du club avec répondeur) ou par e@mail (stsalis@wanadoo.fr ou tpassageois@orange.fr). Des inscriptions supplémentaires pourront être prises sur place le jour même en accord avec le juge-arbitre, s'il reste des places disponibles dans les poules. Le tirage au sort public aura lieu le samedi 25 septembre à 12h30.

ARTICLE 8 : Les engagements seront réglés sur place, au moment du pointage et de la présentation obligatoire de la licence. La salle sera ouverte une heure avant le début des compétitions.

ARTICLE 9 : Des lots divers récompenseront les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes et quart de finalistes suivant les tableaux en bons d'achat, place à WALIBI Aquitaine, espèces et lots (sacs, bons pour essai karting, bons de jorky ball, bon Wack sport, tee shirt, bouteilles de vin). Une place pour WALIBI Aquitaine sera tirée au sort parmi les participants.

ARTICLE 10 : La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement. Pour tout oubli, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T

RECOMPENSES :

Tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Vainqueur	40	50	60	85	2x40	Lots	Lots	40	50	60	80	200	Lots	80	Lots
Finaliste	20	25	30	40	2x20	Lots	Lots	20	25	30	40	100	Lots	40	Lots
^{1/2} Finalistes	Lots	Lots	10	20	2x10	Lots	Lots	Lots	Lots	15	20	50	Lots	Lots	Lots
^{1/4} Finalistes	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots

Lots : bons d'achat, sacs, bons pour essai karting, bons de jorky ball, bon Wack sport, tee shirt, bouteilles de vin.....